



ICP
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS



INSTITUT
Ozanam
SCIENCE POLITIQUE
GÉOPOLITIQUE
HUMANITÉS



JEUDI 17 MARS 2026 | 18H-20H | CONFÉRENCE

Le défi de la construction européenne

Le fonctionnement des institutions européennes : force ou faiblesse dans le contexte géopolitique actuel ?

par Alain Lamassoure, ancien Ministre des Affaires européennes, ancien Député européen et ancien Président de la délégation française au groupe PPE, ancien Conseiller au cabinet du Président de la République Valéry Giscard d'Estaing



Sur inscription obligatoire :

<https://www.billetweb.fr/defi-de-la-construction-europeenne>

Événement en distanciel et en présentiel :

ICP - Amphi René Rémond – Salle W22

74 rue de Vaugirard, Paris 6^e

Plus d'informations : evenement@icp.fr

jeudi | Le défi de la construction européenne

17/03

Le fonctionnement des institutions européennes : force ou faiblesse dans le contexte géopolitique actuel ?

© Claude Truong-Ngoc



Alain Lamassoure, ancien Ministre des Affaires européennes, ancien Député européen et ancien Président de la délégation française au groupe PPE, ancien Conseiller au cabinet du Président de la République Valéry Giscard d'Estaing.

Ancien élève de l'ENA, Alain Lamassoure débute sa carrière en tant qu'Auditeur à la Cour des comptes, avant de rejoindre les cabinets ministériels sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, d'abord au ministère des Finances, puis à celui de l'Équipement. À partir de 1978, il devient Conseiller technique de Valéry Giscard d'Estaing à la Présidence de la République ; fonction qu'il exercera jusqu'en 1981. Élu Député des Pyrénées-Atlantiques, il est ensuite nommé Ministre des Affaires européennes, puis Ministre du Budget. Élu Député européen à cinq reprises, il s'impose comme l'une des figures françaises majeures du Parlement européen. Il préside la commission des Budgets (BUDG) et la délégation française du groupe PPE, et siège également au sein des commissions des affaires constitutionnelles (AFCO) et des affaires économiques et monétaires (ECON). Engagé de longue date en faveur de l'intégration européenne, membre du Mouvement européen France dont il a été Vice-Président, il entretient des liens étroits avec les courants fédéralistes européens et participe à la Convention européenne de 2002-2003. Il joue un rôle déterminant dans l'adoption du traité de Maastricht en déposant un amendement fondamental à l'article 88-1 de la Constitution. Chevalier de la Légion d'honneur, il est également l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la construction européenne.

Le défi de la construction européenne

Le fonctionnement des institutions européennes : force ou faiblesse dans le contexte géopolitique actuel ?

Si les institutions de l'Union furent conçues à l'origine pour la paix – et en temps de paix – elles sont aujourd'hui tenues de s'adapter à une nouvelle donne géopolitique.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe s'est en effet construite sur une intuition audacieuse : réconcilier durablement des États ennemis en mettant en commun les ressources nécessaires à leur reconstruction. Le marché commun et des mécanismes de décision partagés devaient rendre la guerre non seulement impensable, mais matériellement impossible. Protégée par l'ombrelle stratégique américaine durant la guerre froide, cette architecture a prospéré plusieurs décennies.

Ainsi, de la Communauté du charbon et de l'acier est née une véritable union économique et politique. Peu à peu, l'idée s'est imposée que le temps des conflits européens appartenait au passé. L'Europe ne se pensait plus menacée et croyait le droit international solidement établi.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022, ainsi que le retour au pouvoir de Donald Trump, ont brutalement dissipé cette certitude. Le retour des logiques de puissance et l'affaiblissement des garanties internationales, souvent par les États-Unis eux-mêmes, révèlent un monde de plus en plus conflictuel. L'Europe doit désormais soutenir l'Ukraine, envisager son élargissement et repenser sa sécurité — autant de responsabilités pour lesquelles ses institutions n'étaient ni conçues ni préparées.

Dès lors, une question décisive s'impose : comment les institutions d'une Union pensée pour dépasser la guerre peuvent-elles s'adapter pour affronter un monde où cette menace redevient centrale ? Ou plutôt, comment sortir du pacifisme dans lequel les fonctionnaires européens s'étaient appesantis, pour entrer dans une logique de puissance dissuasive pour nos adversaires ?

C'est à cette interrogation fondamentale qu'Alain Lamassoure apportera son analyse.